

Assemblée générale de *Droit au vélo* - 19 mars 2016

Rapport moral de l'année 2015

Suite aux élections municipales de 2014, Droit au vélo avait pris contact avec les nouveaux élus de nos villes et agglomérations. En 2015, cela a abouti à la reconduction de l'essentiel de nos partenariats et de nouvelles conventions avec la ville d'Hazebrouck et la Communauté d'agglomération de Saint-Omer (CASO). Une charte de coopération a également été signée avec la ville de Valenciennes. Des échanges sont toujours en cours avec d'autres communes avec qui nous espérons conventionner en 2016, tout en maintenant les partenariats existants. Cette présence de Droit au vélo permet de faire avancer les projets cyclables et plus largement les réflexions vers de nouvelles mobilités où la voiture individuelle n'occupe plus la première place.

En amont des élections régionales de 2015, Droit au vélo a réuni les neuf associations membres de la FUB et de l'AF3V du Nord-Pas de Calais et de Picardie. Un courrier commun a été adressé à l'ensemble des candidats. Des liens sont maintenant créés et devront perdurer pour « parler d'une seule voix » auprès des instances régionales avec qui nous espérons un fort partenariat.

2015 a aussi été l'année de la cartographie collaborative : une nouvelle convention avec le SMIRT (Syndicat mixte intermodal régional de transports) nous a permis de recruter un cartographe et de donner un nouvel élan aux projets des cartes des aménagements et de la cyclabilité sur la région.

Des échanges ont débuté avec l'association Rue de l'Avenir pour qui la rue n'est pas seulement un espace de circulation mais aussi et surtout un espace de vie. Rue de l'Avenir est très active dans la démarche du code de la rue et nos échanges pourraient aboutir à une représentation régionale de cette structure par Droit au vélo.

Une pensée pour Erick Roussel, notre responsable d'antenne d'Hazebrouck, décédé le 26 février 2016. Son cheval de bataille était les déplacements et la mobilité douce. Il s'était fortement battu pour le droit au vélo et si l'antenne d'Hazebrouck existe, c'est bien grâce à lui.

Droit au vélo en 2015

Au 31 décembre 2014, *Droit au vélo* comptait précisément **2129 adhérents**, soit une hausse supérieure de 5 % (5,4 %) par rapport à 2014. Cette hausse légère peut être attribuée au maintien de l'activité de l'atelier lillois d'aide à la réparation et au développement de notre implantation régionale.

Conseil d'administration

À la suite de l'assemblée générale du 21 mars 2015, un nouveau conseil d'administration a été élu :

Président : Philippe DELRUE

Trésorier : Olivier DUTEL

Secrétaire : Frédéric DEVRED

Vice-président en charge des partenariats et des relations avec les salariés : Yannick PAILLARD

Vice-président en charge des relations avec les adhérents : Jean DEWAVRIN

Vice-présidente en charge de la communication : Céline BILASCO

Secrétaire-adjoint : Damien MAGNIER

Administrateurs : Hervé de CAGNY, Noémie CIOFOLO, Véronique FAFEUR, Frédéric GOSTIJANOVIC, Brigitte HELLE, Gilles LAURENT, Éric MAQUET, Anja SCHMIDT.

Le conseil d'administration s'est réuni cinq fois en 2015. En alternance des CA, des réunions du bureau ont été consacrées plus particulièrement à l'activité des salariés, au suivi des conventions avec nos partenaires et au budget de l'association.

Équipe salariée

L'équipe salariée s'est stabilisée en fin d'année à 6,3 ETP. Elle se compose de :

- Michel ANCEAU (direction, concertation, financement)
- Alexis ARNAUD (animation et secrétariat) depuis le 9 février 2015
- Carine GERMANEAU (secrétariat et animation)
- Chloë GRÉPINET (chargée de concertation et de projet)
- Judicaël POTONNEC (chargé de projet Crem et animation)
- Sébastien TORRO-TOKODI (chargé de concertation et de projet Crem)
- Mathias VADOT (animation et coordination de la cartographie) depuis le 7 septembre 2015.



Correspondants locaux

Désignés par le conseil d'administration, les correspondants locaux représentent l'association dans leur commune ou leur agglomération. Bénévoles, ils agissent en concertation étroite avec les salariés de l'association. Notre présence dans les commissions de concertation nécessite un suivi rigoureux des dossiers, beaucoup de temps et des personnes maîtrisant suffisamment l'ensemble de la problématique des aménagements cyclables face aux élus et aux techniciens : c'est le rôle de nos salariés en charge de la concertation.

Ce fonctionnement en binôme – bénévole/salarié – permet à *Droit au vélo* de se présenter devant les collectivités avec des représentants au fait du contexte local et de la législation en matière cyclable. Les correspondants locaux de *Droit au vélo* sont essentiels à son fonctionnement.

Merci tout particulièrement à Bertrand PERO (*Achicourt*), Olivier JANDOT (*Arras*), Daniel DOUROLANS (*Béthune*), Patricia HANSSSENS (*Boulogne*), Sébastien TRIQUET puis Julien VITSE (*Dunkerque*), Jean DUBUISSON (*Faches-Thumesnil*), Olivier LEMAN (*Fourmies*), Jean-Pierre VERHILLE (*Haubourdin et les Weppes*), Erick ROUSSEL et René FAUVERQUE (*Hazebrouck*), Luc RELIGIEUX (*Hellemmes*), Olivier DUTEL (*La Madeleine*), Philippe DELRUE et Jean-Marie ROGER (*Lambersart*), Yves LEPINAY (*Lille*), Christophe HERLIN (*Lomme*), Pascal COQUERELLE (*Loos*), Christophe DOUILLIEZ (*Marcq-en-Barœul*), Dominique DELCROIX (*Maubeuge*), Jean DEWAVRIN (*Mons-en-Barœul*), Stéphanie HÉRON et Julien DHELLEMES (*Quesnoy-sur-Deûle*), Rémy BARTKOWIAK (*Raismes*), Claudine VAN NIEUWENHOVE (*Ronchin*), Raymond BODART (*Roubaix*), Philippe MARQUET (*Saint-André*), Jean-Marie CASIER (*Sainte-Catherine-lès-Arras*), Pierre TITTELEIN (*Saint-Laurent-Blangy*), Rémi MANIER (*Saint Omer*), Yannick PAILLARD (*Tourcoing*), Alain LEGRAND, Claude BRIDELANCE et Nicolas LECOMTE (*Valenciennois*), Frédéric DEVRED (*Villeneuve d'Ascq*), Claude VALLE (*Wasquehal*) pour l'activité déployée.

La position de *Droit au vélo* sur les aménagements est définie par le conseil d'administration et défendue auprès des collectivités par les salariés en charge de la concertation en lien avec les correspondants locaux. Un fascicule remis lors des formations dispensées aux correspondants locaux reprend la philosophie défendue par *Droit au vélo*. Il est consultable sur le site www.droitauvelo.org.

Antennes locales

À Arras (Olivier JANDOT et Pierre TITTELEIN), Béthune (Daniel DOUROLANS), Boulogne (Patricia HANSSSENS), Dunkerque (Julien VITSE et Sébastien TRIQUET), Hazebrouck (Erick ROUSSEL et René FAUVERQUE), Maubeuge (Dominique DELCROIX), Saint-Omer (Rémi MANIER) et Valenciennes (Alain LEGRAND et Nicolas LECOMTE), nos correspondants locaux animent également l'antenne de l'ADAV sur le territoire de leur agglomération. Des groupes structurés d'adhérents se réunissent ainsi régulièrement pour revendiquer des villes plus cyclables et proposer des animations, balades, manifestations... Sur la Métropole Européenne de Lille, l'animation de l'association se fait par le conseil d'administration et les multiples correspondants locaux. L'équipe salariée intervient sur l'ensemble des territoires en appui des bénévoles. 2015 a été marqué par l'essor de notre implantation régionale. On peut à ce titre saluer le dynamisme de notre antenne de Saint-Omer qui en moins d'une année est devenue un acteur incontournable sur le territoire.

Des contacts sont aussi en cours avec des adhérents pour créer des antennes sur Cambrai et Fourmies et pour relancer celle de Lens. Dans le Douaisis, notre association travaille de concert avec l'association locale Droit d'vélo.

Commissions thématiques

Il s'agit d'activités régulières au sein de l'association, et dont un ou plusieurs membres acceptent le titre d'animateur. Chaque adhérent peut faire partie d'une ou plusieurs commissions : *Ateliers* (Noémie CIOFOLO, Eric MAQUET et Guillaume FLAMENT pour Lille ; Bertrand DUQUESNES et Pierre TITTELEIN pour Arras ; Julien VITSE pour Dunkerque ; Dominique DELCROIX pour Maubeuge), *Balades* (Véronique FAFEUR), *Heurovélo* (Hervé de CAGNY), *Facteurs* (Amélie POIREAUX), *Vélo-école* (Michel DEMAZURE) et *Comptages* (Joël MEISSONNIER).

Partenariats et concertation

Convention avec les collectivités

Pour plus d'efficacité et de suivi des actions entreprises, l'assemblée générale du 25 janvier 2003 a décidé de négocier des conventions de partenariat avec diverses institutions.

Cette concertation durable permet de favoriser l'implantation de nouveaux aménagements cyclables, d'améliorer la qualité de ceux existants et de développer l'usage du vélo. L'expertise de *Droit au vélo* est ainsi reconnue en termes d'aménagements et de politiques cyclables.

Nous avons aujourd'hui acquis une légitimité auprès des collectivités et de leurs services qui nous consultent très régulièrement. La collectivité peut s'appuyer sur un interlocuteur disponible, maîtrisant l'ensemble de la réglementation cyclable et des expériences françaises et étrangères, ayant une bonne connaissance du terrain,



disposant de relais locaux et d'un regard transversal sur les projets des différentes institutions.

Droit au vélo conserve son rôle de « poil à gratter », propose des aménagements pragmatiques souvent différents des propositions stéréotypées.

Les conventions négociées portent toutes sur le même modèle :

Droit au vélo s'engage à :

- participer aux réunions de concertation organisées par la collectivité pour la mise au point des projets d'aménagements cyclables à l'étude, et à remettre son avis sur les projets présentés ;
- contribuer à la promotion de l'usage du vélo.

En contrepartie, la collectivité s'engage à :

- considérer l'association comme un partenaire privilégié pour les aménagements en faveur des cyclistes et à instaurer des rencontres régulières avec les services élaborant les projets, afin notamment de développer une approche partagée des conditions de la prise en compte des usagers cyclistes dans les aménagements proposés ;
- apporter une subvention annuelle pour aider l'association à mener ses actions.

La convention avec la Métropole Européenne de Lille (MEL) a été reconduite en 2015 mais perd sa forme triennale. Elle est donc à renégocier chaque année. Par ailleurs, le montant de la subvention allouée a été amputée de 20 000 euros pour revenir au montant de 2013, année où la MEL avait compensé une partie du désengagement de la ville de Lille. Notre mobilisation en cours d'année a permis la sanctuarisation d'un budget vélo annuel consacré prioritairement à la mise en œuvre du schéma directeur cyclable. L'apport de notre association est reconnu et suite à une rencontre avec le Cabinet du président et les services, il a été décidé de poursuivre notre coopération. À titre d'exemple, notre partenariat avec la MEL nous a mobilisés sur plus de 120 réunions de concertations, 62 actions de promotion et 49 actions liées au Crem.

La convention triennale avec le Conseil Départemental du Nord a été reconduite en début d'année 2015. Malheureusement la situation économique de cette collectivité et le transfert de ses compétences à la MEL sur l'agglomération lilloise ne sont pas propices à de nouvelles réalisations cyclables.

La convention triennale avec le Conseil Départemental du Pas de Calais s'achevait au 31 décembre 2015. Nous avons donc sollicité son nouvel exécutif dès les élections passées et négocié sa reconduction qui sera acceptée.

La convention avec la Ville de Lille, après de nombreux atermoiements, a finalement été reconduite en 2015.

Droit au vélo continue également de bénéficier d'un cofinancement de la Région Nord – Pas-de-Calais et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'animation du Centre ressource régional en écomobilité (Crem). Son financement est rediscuté chaque année et a pu être reconduit en 2015 avec une augmentation substantielle pour développer la communication du Crem.

La convention de partenariat triennale avec la Région Nord – Pas-de-Calais pour les années 2014-2016 s'est poursuivie en 2015. Elle porte sur trois axes principaux : la valorisation des véloroutes et voies vertes, l'intermodalité train + vélo et la sensibilisation des usagers du TER par des actions dans les gares (opérations éclairage et marquage) et l'incitation à l'usage du vélo dans les lycées et les centres d'apprentissage. La Région est ainsi devenue l'un de nos principaux partenaires.

Courant 2015, les négociations avec un nouveau partenaire, le SMIRT (Syndicat mixte intermodal régional des Transports), se sont concrétisées avec l'adoption d'une convention triennale qui nous permet de développer nos outils de cartographie et de cyclabilité à l'échelle de la région.

Au-delà de ces partenaires principaux, des conventions existent également avec la CUA (Communauté urbaine d'Arras), la CUD (Communauté urbaine de Dunkerque) et la Ville de Villeneuve d'Ascq. Elles sont renégociées chaque année et témoignent de notre implantation et de notre reconnaissance sur ces territoires. En 2015, de nouvelles collectivités ont répondu favorablement à nos propositions de partenariat : La CASO (Communauté d'agglomération de Saint-Omer) et la Ville d'Hazebrouck. Ceci est le signe du dynamisme de l'action de nos antennes et de la reconnaissance de notre travail sur ces territoires. Seule la convention avec la Ville de Valenciennes n'a pu aboutir mais une charte de coopération a tout de même été entérinée.

Les partenariats avec les Villes de Lille et Villeneuve d'Ascq diffèrent des autres et portent principalement sur des actions de promotion envers des publics cibles. Ils sont en cela complémentaires à celui de la MEL qui ne contribue plus aux actions suivies dans les communes qui la composent.

À ces subventions s'ajoutent des ressources ponctuelles sous forme de prestation : marquage, vélo-école, séances de remises en selle, accompagnement de plan de déplacements...

L'ensemble des démarches aboutissant à la signature des partenariats a été mené par Michel ANCEAU et Sébastien TORRO-TOKODI en lien avec le Bureau, dans un contexte économique toujours plus tendu dans les collectivités.



L'ensemble des partenariats avec les principales collectivités de la Région permet des évolutions sensibles dans la prise en compte des cyclistes. Notre présence dans de nombreuses instances de concertations, de comités techniques et de comités de pilotage permettent à Droit au vélo de peser auprès des élus et des services techniques sur de nombreux points : proposition d'aménagements cyclables, priorisation des besoins cyclables, matérialisation des franchissements cyclables, réalisation de voies vertes au revêtement roulant, systématisation des double-sens cyclables, expérimentation de chaucidous, réflexion sur les plans de mobilité et de circulation... Ces évolutions sont parfois âprement discutées ! Le fait de travailler avec de nombreuses collectivités permet une saine émulation qui nous est profitable. Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), représentant l'État, suit avec attention notre travail, ce qui permet parfois de faire évoluer les recommandations en vigueur au niveau national.

Ainsi, nous tentons actuellement de faire évoluer les règles de mixité piétons-vélos.

Groupes de Travail Vélo

Les « *Groupes de Travail Vélo* » (GTV), qui réunissent des élus, des techniciens, ainsi que les chargés de concertation (Michel ANCEAU, Chloë GRÉPINET et Sébastien TORRO-TOKODI) de *Droit au vélo* et ses correspondants locaux, existent dans de nombreuses communes. S'y déroulent des discussions techniques qui permettent d'obtenir des aménagements cyclables conformes à nos attentes (pistes, bandes et double-sens cyclables, stationnement...); des campagnes de communication autour du vélo et l'édition de documents sont aussi évoqués et décidés dans les GTV.

Ces structures fonctionnent actuellement de manière plus ou moins régulière : dans le Nord à Lille, Dunkerque (agglomération), Hazebrouck, Hellemmes, Hem, La Madeleine, Lambersart, Lomme, Loos, Quesnoy-sur-Deûle, Raismes, Ronchin, Roubaix, Saint-Saulve, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Valenciennes, et dans le Pas-de-Calais à Achicourt, Arras, Saint-Laurent-Blangy et Saint-Omer.

Des contacts existent aussi avec Bondues, Croix, Faches-Thumesnil, Haubourdin, Halluin, Lesquin, Marcq-en-Barœul, Marquette, Mons-en-Barœul, Pérenchies, Roncq, Saint-André, Wambrechies et Wasquehal dans la métropole lilloise, ainsi qu'avec Boulogne sur Mer, Béthune, l'agglomération Maubeuge Val de Sambre, et plusieurs communes de l'Arrageois, du Béthunois, du Valenciennois et de l'Audomarois.

Dans le Bassin Minier, nous avons été associés par le SMT (syndicat mixte des transports) aux réflexions pour intégrer les vélos au projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

En parallèle, dans le cadre de nos partenariats, les chargés de concertation de *Droit au vélo* et les services de la Métropole Européenne de Lille, de la Communauté Urbaine d'Arras, de la Communauté Urbaine de Dunkerque, de la Communauté d'agglomération de Saint-Omer et des Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais sont très régulièrement amenés à se réunir. Nous participons ainsi activement à l'élaboration des projets cyclables et de véloroutes et voies vertes de ces collectivités. Concernant plus spécifiquement les voies vertes, nous maintenons notre pression pour que la vocation utilitaire de ces aménagements soit bien prise en compte dans les projets qui nous sont soumis.

Ce travail de concertation avec nos partenaires institutionnels est peu visible mais il est le cœur de l'activité de l'association et permet l'émergence de la plupart des réalisations et des projets cyclables. Du fait d'une conjoncture économique délicate et de la frilosité de certains de nos politiques, 2015 n'a pas été la plus faste de ces dernières années en termes de réalisation cyclables. Citons tout de même à titre d'exemples : la contribution au contenu du référentiel des aménagements de la CUD, le prolongement de la piste cyclable du boulevard de Tournai entre Lezennes et Hellemmes, la réfection en cours de la voie verte des Gueules Noires, l'expérimentation d'une chaucidou à Leers, la réalisation de nouveaux double-sens cyclables à Villeneuve d'Ascq (rues de l'Abbé Cousin et Jeanne d'Arc), Lille (quartier Caulier), Béthune (centre-ville), la généralisation des cédez-le-passage à tous les feux à Arras, la création d'une voie verte très qualitative entre Neufchatel et Hardelot qui servira de support à la véloroute du littoral (EuroVelo n°4), l'encorbellement du Pont de Quesnoy-sur-Deûle...

De nombreux projets étudiés restent aujourd'hui en attente de crédits.

Intermodalité

La complémentarité train + vélo reste une priorité de *Droit au vélo*. Après avoir obtenu l'embarquement des vélos dans les TER au début des années 1990, nous nous attachons à préserver cette possibilité, souvent remise en cause pour des raisons d'encombrement des voitures en heure de pointe, et à encourager le rabattement à vélo sur les gares en les équipant d'abris sécurisés afin de permettre aux pendulaires de stationner un vélo personnel en gare de départ et un en gare d'arrivée, comme le font de nombreux Flamands, Néerlandais et Alsaciens.

Peu d'évolutions en 2015. Les grandes gares sont toujours sous équipées en stationnement pour cycles. Seule la gare de Douai s'est vue dotée d'une offre en stationnement conséquente au sein d'une « maison du vélo ». Les projets des gares de Béthune et de Dunkerque sont toujours en instruction.



Droit au vélo L'ADAV a également pris position dans le débat public sur le Réseau Express Grand Lille (REGL).

Au niveau des réseaux de transports en commun, nos relations perdurent avec les réseaux Transpole (MEL), Artis (CUA), Tadao (Artois Comm. et Lens-Liévin) pour apposer un autocollant à l'arrière des bus afin d'inciter les cyclistes à ne pas doubler par la droite.

Les services de location de vélos se sont stabilisés en 2015 avec les offres V'lille (MEL) Vel'in (Calais), DK'vélo (Dunkerquois). Les systèmes en libre-service montrent leurs limites et on peut constater qu'ils peinent à décoller dans les villes peu cyclables.

Centre ressource régional en écomobilité (Crem)

En accord avec ses partenaires, l'action du Crem est toujours articulée autour de 2 axes principaux :

- **Accompagner le volet mobilité des politiques publiques** en vue de favoriser la mise en place d'actions et mesures visant à atteindre les objectifs du SRCAE (développement de la part des modes actifs pour les déplacements courts, augmentation de la part des transports en commun, ...).

Le Crem a mis en place et alimenté en continu des tableaux de bords de la mobilité pour chaque territoire de la région, ce qui confère au Crem un rôle d'observatoire régional de la mobilité. Ces tableaux regroupent des éléments de diagnostic, des indicateurs, des listes d'actions réalisées ou en projet.

La présence du Crem sur les territoires se traduit également par des rencontres régulières avec les responsables de Plans Climat Territoriaux ainsi que par des interventions sur demande pour aborder la question de l'écomobilité auprès de groupes constitués (demandeurs d'emploi, animateurs en formation, seniors, acteurs de l'économie sociale et solidaire, ...).

Le Crem apporte également son expertise en participant à des actions comme l'outil HEAT (outil d'évaluation économique des effets sanitaires liés à la pratique du vélo) et en rencontrant des porteurs de projets et/ou acteurs économiques locaux.

- **Structurer et animer un réseau régional d'acteurs relais de l'écomobilité scolaire**

Le réseau du Crem s'est consolidé en 2015 et est actuellement fort de 19 acteurs-relais de l'écomobilité scolaire sur l'ensemble du Nord - Pas-de-Calais. Leur rôle consiste principalement à informer et orienter les autres acteurs de leur territoire. Le rôle du Crem est d'outiller et former ces acteurs pour les amener à devenir progressivement facilitateurs de dynamiques locales en faveur de l'écomobilité scolaire.

Un enjeu important pour le Crem est de favoriser la prise en compte de la thématique de l'écomobilité dans les pratiques éducatives. Ainsi, nous avons mis sur pied des sessions de formation d'animateurs de temps périscolaires. Nous avons également répondu à des demandes de groupes de parents ou de collectivités qui souhaitent organiser des démarches de type pédibus / vélobus. Nous sommes devenus relais régional de la campagne « Emile le serpent mobile », un projet européen qui encourage de manière ludique les enfants et leurs parents à adopter des modes de déplacement doux. En tant que ressource sur l'écomobilité scolaire, le Crem réalise et diffuse une collection de fiches bonnes pratiques.

Enfin, tout au long de l'année 2015, le Crem s'est préparé à la généralisation réglementaire à partir de 2016 des Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires (PDES). Ainsi, nous avons commencé à travailler à la réalisation d'une boîte à outils destinée aux référents de PDES et d'un challenge de l'écomobilité scolaire à organiser en juin 2016.

De manière transversale, il convient de noter la forte augmentation de la fréquentation du site Internet du Crem (www.ecomobilite.org) qui a reçu plus de 15 000 visites en 2015, soit une augmentation de 150% par rapport à l'année précédente.

Précisons également que le Centre ressource a bénéficié du soutien d'une agence de communication, les Enchanteurs, qui a amené une refonte de la politique de communication et a débouché, entre autres, sur un nouvel acronyme, le Crem, plus simple à s'approprier, et un nouveau logo.



Promotion du vélo et sensibilisation

Droit au vélo a multiplié les actions destinées au grand public en 2015 dans de nombreuses villes, à l'occasion notamment de rendez-vous annuels : Semaine du développement durable, Fête du Vélo, Semaine européenne de la mobilité, pour des actions de promotion et d'information sur le thème du vélo urbain, dont la mise en œuvre figure dans ses engagements avec les collectivités territoriales. Nos actions de type vélo-école se multiplient et remportent un écho grandissant. L'année 2015 a également été marquée par une nouvelle dynamique autour de notre outil de cartographie collaborative.

Cartographie

La cartographie collaborative et interactive des aménagements cyclables sur environnement openstreetmap, réalisée au départ avec le soutien du Département du Nord, dans le cadre d'un appel à projet, bénéficie désormais du soutien du SMIRT pour alimenter d'ici 2017 un calculateur d'itinéraire, dans le cadre de la centrale de mobilité qu'il développe pour la région Nord - Pas-de-Calais. Ce calculateur aura pour vocation de favoriser l'intermodalité avec les transports en commun, le covoiturage et l'usage du vélo.

Pour y parvenir, l'association a mis en place deux cartes de la région Nord – Pas-de-Calais, accessibles en ligne : l'une permet de représenter l'ensemble des aménagements cyclables : carto.droitauvelo.org, l'autre permet au grand public de donner facilement son avis sur la cyclabilité des routes et des rues : cyclabilite.droitauvelo.org.

Ainsi, en se basant sur l'ensemble des recommandations des contributeurs et non pas uniquement sur l'existence d'aménagements cyclables, le calculateur d'itinéraire développé par le SMIRT permettra d'orienter au mieux les cyclistes dans leur quotidien. Le soutien du SMIRT permet de financer depuis septembre 2015 un poste dédié à l'animation et à la cartographie. Mathias Vadot s'est ainsi formé à l'utilisation de la carte de cyclabilité et de la cartographie des aménagements cyclables, à l'aide de la coopérative Champs Libres et de Philippe PARY que nous remercions pour son implication bénévole dans le suivi du projet.

Pour développer l'outil et augmenter le nombre de contributeurs, Droit au vélo organise des rencontres territoriales qui seront développées en 2016. Des contacts ont aussi été pris avec la FFCT afin de l'associer à cette démarche et mettre en valeur sa connaissance du territoire. Lors du dernier trimestre 2015, des collectivités nous ont transmis des données liées aux aménagements cyclables afin de pouvoir les intégrer dans la cartographie. C'est le cas notamment du Conseil Départemental du Nord, de la Mission Bassin Minier, de la Communauté urbaine de Dunkerque et de la Métropole Européenne de Lille. À Valenciennes, nous nous sommes réunis avec les adhérents pour faire un état des lieux des aménagements cyclables existants dans les périmètres du SITURV et de la Mission Bassin Minier qui réalisaient parallèlement un travail de recensement de leurs données cyclables. De même, la MEL a pu exploiter nos données pour entamer son travail de réédition de sa carte « Lille Métropole à vélo ».

Vélo-éducation

Droit au vélo poursuit et étend son action d'éducation à l'apprentissage du vélo

La vélo-école pour adultes de Lille rencontre un succès durable. Son fonctionnement est assuré par des bénévoles motivés qui peinent à répondre à la demande, preuve d'un réel besoin ! Citons en particulier : Michel DEMASURE, Justin BOUREL, Elise POISNEL, Anne BETTING, Françoise CUVELIER, Claudine Van NIEUWENHOVE, Anne-Marie DASSONVILLE. Une vingtaine de personnes ont ainsi appris à manier un vélo au cours de l'année 2015.

À Villeneuve d'Ascq, nous sommes intervenus auprès de sept écoles primaires sur des cycles d'apprentissage : trois à quatre séances de maniabilité du vélo dans la cour, puis une mise en pratique dans la rue.

Nous sommes intervenus pour le même type de séances dans 3 écoles de Lille.

Un cycle de séance plus complet et ouvert sur la thématique de la mobilité au sens large a été assuré dans 3 écoles de Villeneuve d'Ascq dans le cadre des activités périscolaires.

Nous sommes intervenus dans plusieurs collèges de la région à Wattignies, Lille, Cysoing, Marcq-en-Barœul, Coulogne, Vitry-en-Artois, Libercourt, Achicourt. Les animations peuvent revêtir plusieurs formes complémentaires : plateau de maniabilité, diaporama sur la sécurité et les avantages du vélo, cartographie d'itinéraires cyclables.

Dans le cadre de notre partenariat avec le Conseil Régional, nous sommes allés promouvoir le vélo auprès de lycéens, généralement sous la forme de conférence-débat avec diaporama. La plupart du temps, cette animation est proposée sur un ou plusieurs jours à toute une tranche d'âge (ex : toutes les classes de seconde). Nous sommes ainsi allés dans des lycées de Lille, Bruay-la-Buissière, Aulnoye-Aymeries, Sains-du-Nord, Saint-Omer, Haubourdin. En parallèle, une exposition spécifique, réalisée en 3 exemplaires avec le soutien du PDASR en 2014, circule sur simple demande dans les lycées de la région.

Un parcours de maniabilité a été animé sur des événements ponctuels à destination des enfants volontaires (semaine de la mobilité à Quesnoy-sur-Deûle, journée du patrimoine au siège de la MEL) ou auprès d'un ensemble de classes de niveau primaire (semaine du développement durable à Lille)

Plusieurs séances de remise en selle ont été organisées pour des groupes constitués d'agents de collectivités, d'habitants à Loos (avec l'AREFEP), Saint-Pol-sur-Ternoise et Arras (avec le Département du Pas-de-Calais), à



Lambersart (avec la Mairie), à Villeneuve d'Ascq (avec l'AFEV), à Dunkerque (avec les agents de la Ville et de la CUD).

Sur le même principe, nous avons encadré plusieurs balades urbaines à la découverte des aménagements cyclables à Villeneuve d'Ascq.

Droit au vélo était présent pour des animations auprès d'autres partenaires sur des événements comme le village « sécurité routière » à Ronchin, la semaine de la mobilité au siège d'AG2R La Mondiale à Mons-en-Barœul.

Comptages

En 2014, les comptages de cyclistes ont connu un regain d'activité suite à la mobilisation des adhérents. Un grand nombre de points a ainsi vu le jour. Depuis, le développement se poursuit avec la création d'une trentaine de localisations, notamment à Saint-Omer où l'antenne a mis en place une commission spécifique sur le sujet, et la reprise d'anciennes, comme sur le Pont de Tournai à Lille, sur lequel la fréquentation a plus que doublé en 6 ans. Les données ainsi obtenues nous ont permis, avec l'aide précieuse de collaborateurs du Cerema, de réaliser un poster à l'occasion de Velocity (conférence mondiale du vélo utilitaire) démontrant l'impact de la création d'aménagements cyclables sur la fréquentation quotidienne par les cyclistes. Nous avons également, grâce à elles, contribué à la partie consacrée au vélo d'un livret technique réalisé par le Centre Ressources Régional du Développement Durable (Cerdd), traitant de l'impact des transports sur le changement climatique en Nord — Pas-de-Calais. Une convention de partenariat est en cours de rédaction avec le Cerema afin de proposer une exploitation régulière des données visant à davantage valoriser les évolutions constatées. La MEL est également très intéressée par les informations récoltées, qu'elle souhaite à terme intégrer aux bilans de trafic trimestriels à destination des experts dans le domaine des transports.

Merci à nos valeureux compteurs, parfois contraints de braver les intempéries : Christophe ABRAHAM, Delphine ALBERT, Bernard ANCELIN, Adrien BOUQUET, Justin BOUREL, Philippa BURTON, Hervé DE CAGNY, Michel DEMASURE, Tanguy CADET, Christophe HERLIN, Émeline LAIDET, Vianney LAROYENNE, Yves LEPINAY, Joël MEISSONIER, Amélie POIREAU, Joël PRUNIER, Anaïs SABIN, Alain THIREL, Claudine VAN NIEUWENHOVE, Geert VAN SCHAİK et Jean-Pierre VAN VOOREN.

Parallèlement, la MEL et la CUD gèrent des boucles de comptage automatique dont les données peuvent être transmises sur simple demande à Droit au vélo. Une carte répertoriant l'ensemble de ces points peut être consultée en ligne.

Broc(antes) à vélos

Cinq brocs ont été organisées en 2015 dont deux à Lille, une à Arras, une à Saint-Omer et une à Valenciennes. Elles nous ont une fois de plus permis de toucher un très large public, toujours à la recherche de la perle rare, grâce notamment à la venue systématique des revendeurs installés à Sluis aux Pays-Bas.

Fêtes du vélo

La Fête du vélo organisée sur la métropole lilloise les 30 et 31 mai a une nouvelle fois rencontré un vif succès avec près de 5 000 personnes sur le site de Saint Sauveur et 400 cyclistes lors de la parade « en fanfare ». La journée du dimanche a été l'occasion de mettre en valeur, avec la Région et la MEL, le jalonnement cyclable installé sur la véloroute de la Deûle. Notre présence le dimanche sur le site du Lac du Héron à Villeneuve d'Ascq renforce l'aspect métropolitain de l'évènement.

Trois autres manifestations de *Droit au vélo* nous ont également fortement mobilisés : la Fête du vélo à Arras le 18 avril qui reste un événement très attendu, une première à Saint-Omer le 6 juin et *Val' en cycles* le 19 septembre à Valenciennes. Ces événements, organisés par Droit au vélo, contribuent à asseoir notre présence et permettent de toucher un large public et ainsi le sensibiliser à notre cause.

Opérations éclairage

Ces opérations ont été reconduites en 2015 sur la métropole lilloise (Armentières, Don, Hellemmes, Lambersart, Lille, Lomme, Loos, Ronchin, Roubaix, Tourcoing) et dans toute la région (Achicourt, Arras, Aulnoye-Aymeries, Bergues, Béthune, Cambrai, Dunkerque, Maubeuge, Roubaix, Saint-Omer, Saint-Pol-sur-Ternoise, Valenciennes). Elles permettent de sensibiliser à la nécessité d'un bon éclairage pour rouler en sécurité et bénéficient toujours d'un bon retour médiatique. Des éclairages actifs et passifs y ont été distribués grâce au soutien du Plan Départemental de Sécurité du Nord et du Fonds de Participation des Habitants de Béthune et de la SNCF.

Nous avons également profité de notre partenariat avec la Région pour multiplier ces actions dans les gares afin de sensibiliser directement les usagers du TER à Armentières, Arras, Aulnoye-Aymeries, Bergues, Béthune, Don, Dunkerque, Cambrai, Maubeuge, Saint-Omer, Saint-Pol-sur-Ternoise et Valenciennes.



Marquage

Notre machine à marquer et celle mise à disposition par la Ville de Lille ont opéré 490 marquages de vélos en 2015 sur l'ensemble du territoire du Nord-Pas de Calais, dont 240 sur la Ville de Lille. Nous effectuons du marquage occasionnel lors de nos actions sur nos différents territoires d'interventions (Arras, Boulogne-sur-Mer, Hazebrouck, Lambersart, Maubeuge, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix, Saint-Omer, Tourcoing...), et à Lille tous les mercredis de 15h à 18h. Le marquage est également proposé aux cyclistes en complément de certaines opérations éclairage et lors des actions de sensibilisation auprès des usagers du TER.

Stands d'information et sensibilisation

De nombreux stands ont été tenus pour informer le public de notre action et promouvoir l'usage du vélo lors d'événements. Ci-dessous, pour illustration, une liste de quelques dates auxquelles Droit au vélo était présente :

- 28 mars à Saint-André dans le cadre du Parcours du Cœur
- 7 mai à Maubeuge dans le cadre du village vélo organisé pour l'arrivée des « 4 jours de Dunkerques »
- 3 juin à Valenciennes auprès du personnel du Centre hospitalier
- 6 juin à Fourmies lors de la fête du vélo
- 6 juin à Béthune lors de la fête du vélo organisée avec Cyclocampus et le Club Soroptimiste.
- 7 juin à Boulogne-sur-Mer lors de la fête du vélo
- 14 juin à Halluin lors de la fête du vélo
- 12 septembre à Saint-Omer lors d'une rencontre-débat autour de la question "*Développer la pratique du vélo au quotidien : les aménagements cyclables suffisent-ils à remettre les habitants en selle ?*" avec Frédéric Héran.
- 15 septembre à Lille lors de la Semaine de la mobilité, à l'Université Catholique
- 19 septembre à Arras lors du village de la mobilité
- 27 septembre à Lambersart lors de la journée sans voitures et Villeneuve d'Ascq pour le forum des associations
- 4 octobre à Hazebrouck lors de la première journée sans moteurs avec fermeture de la Grande Place à la circulation
- 22 novembre à Blendecques lors du Salon du Vélo
- 27 novembre à Jeumont lors du Forum de l'économie sociale et solidaire Sambre-Avénois
- 28 novembre à Roubaix dans le cadre de la journée du vélo
- 7 décembre à Tourcoing lors du Téléthon
- 9 décembre à Dunkerque pour la projection du film *Bikes vs Cars* avec La Maison de la Voie Verte

Des opérations « *J'en ai pour 2 minutes* » afin de protester contre le non-respect des aménagements cyclables par les automobilistes, ont également été réalisées, notamment à Lambersart, Lille et Lomme le 18 avril 2015. Ces opérations doivent se multiplier et être encouragées.

Balades

Une dizaine de balades ont été proposées dans la région (Saint-Saulve, Vallée de la Scarpe, marais audomarois, Le Quesnoy, Hirson, Deulémont, Monts de Flandres). Elles peuvent permettre de découvrir ou de constater les progrès, de parcourir des voies vertes comme celle de l'Avesnois, de la Deûle ou de la Lys, et de véloroutes transeuropéennes, comme l'Eurovélo 3 passant par Maubeuge et Guise. À partir d'avril, elles se déroulent mensuellement sur la journée d'un dimanche avec généralement un point de rendez-vous accessible par le train. Sous l'incitation aimable de Véronique FAFEUR et de Judicaël POTONNEC, ces balades ont été organisées «à tour de rôle» par un(e) bénévole : Alain LEGRAND, Gaétan DUPONT, Dominique DELCROIX, Eric MAQUET, Elise DEFOSSEZ et Jean-Baptiste DE GAND (du grand Huit), que nous remercions.

Ateliers de réparations

Atelier de Lille

L'atelier lillois d'aide à l'entretien et aux petites réparations des vélos a étendu son activité en 2015 dans le local de la rue Eugène Jacquét mis à disposition, après travaux, par la Ville de Lille. L'atelier était ouvert en 2015 de janvier à juillet tous les mardis soirs (18h30-20h30) et les premiers samedis du mois (10h-12h) puis de septembre à décembre tous les mardis et jeudis soirs (18h30-20h30) ainsi que le samedi (10h-13h) sauf le dernier du mois. On compte au cours de l'année 2015 **près de 800 visites**, ce qui confirme un fort besoin de ce type d'activité sur Lille. Quelques ateliers mobiles (en dehors du local) ont également eu lieu, comme au marché des Bois-Blancs (27 juin)



ou lors de la Fête du vélo (30 mai). Une profonde transition s'est opérée dans le courant 2015. Fort du constat d'une fréquentation toujours en hausse, les bénévoles de l'atelier ont souhaité amplifier son activité en créant des emplois pour ouvrir plus régulièrement et développer l'un de ses champs d'actions : le réemploi de pièces et vélos d'occasion. Au-delà de la simple aide à la réparation, le principe est de donner une nouvelle vie à des vélos et donc de participer à la mise en œuvre d'une économie circulaire du vélo. Après de nombreuses discussions au sein de l'ADAV, en CA et Bureau, la décision a été prise, de façon consensuelle, d'autonomiser l'atelier en association et qu'elle définisse elle-même sa propre dynamique locale de développement. Au sein d'une association indépendante, cette activité devrait bénéficier plus facilement de financements des collectivités, qui subventionnent déjà Droit au vélo, ainsi que des Fondations.

En outre, l'atelier lillois intervient par définition à un niveau très local (concerne essentiellement les habitants d'un quartier lillois, l'Heureux Cyclage, réseau francophone des ateliers, estimant le rayon de pertinence d'un atelier à 3 km) alors que l'échelle d'intervention de Droit au vélo s'étend aujourd'hui à l'ensemble de la région. Cette action régionale de lobbying auprès des collectivités pour promouvoir l'utilisation du vélo, et plus largement l'écomobilité, et de promotion-sensibilisation auprès de la population demande beaucoup de temps et un investissement sans cesse croissant. Mener de front cette action tout en développant une véritable activité économique de service autour de l'atelier lillois apparaissait difficile à assurer. Il est donc apparu plus raisonnable pour Droit au vélo de se recentrer sur ses missions de bases et offrir plus de liberté à une structure indépendante. Les choses sont alors allées très vite : mobilisation du réseau de bénévoles et création fin 2015 d'une nouvelle structure : « **Les Jantes du Nord** » à laquelle nous souhaitons un grand succès ! Droit au vélo continue pour sa part à adhérer à L'Heureux Cyclage et soutient les initiatives pour développer l'aide à la réparation des vélos, en son sein comme à Arras, Dunkerque, Saint-Omer ou Maubeuge, ou avec de nouvelles structures comme les Jantes du Nord, le projet de Maison du vélo à Roubaix ou encore PharmaCyclo à Valenciennes, ou encore le CANM à Hazebrouck.

Merci à tous les bénévoles de l'atelier, côté accueil comme côté mécanique, et en particulier à : Gilles BECOURT, Christophe CARAGLIO, Noémie CIOFOLO, Fanny DANCOISNE, Simon DEBUSSCHE, Hervé DE CAGNY, Élise DÉFOSSEZ, Patrick DELEMARLE, Etienne DEMARET, Michel DEMASURE, Guillaume FLAMENT, Céline HENRY, Vincent JOUHANNEAU, Françoise LEAL, Olivier LÉBOUCQ, Cédric LHOUSSAINE, Sébastien LIEBART, Damien MAGNIER, Éric MAQUET, Luc NIEMCZYNSKI, Annis ORFI, Cyr PIATON, Julien PINOT, Thibaut PLANCKE, Mehdi RAHMOUNI, Sophie RYCKEBUSCH, Abdel SEKAIRIBA, Béatrice TERDJAN, Christophe TILMANT, Jérôme VANHIEUWENHOVE et Marc VANSEYMORTIER.

Atelier d'Arras

L'atelier existe maintenant depuis 8 ans dans un local prêté par la mairie. Malheureusement, ce local ne permet pas de recevoir du public (problème de sécurité). On récupère des vélos via des dons de particuliers et via les déchetteries de l'Arrageois, on les retape et on les revend à bas prix lors de la broc'à vélo annuelle d'Arras. Il est ouvert tous les jeudi après-midi et certains samedis en dehors de la période hivernale. Nos démarches pour trouver un local qui nous permettrait d'accueillir le public pour l'aide à la réparation n'ont pas été fructueuses pour l'instant. Nous nous sommes rapprochés de la Ville d'Arras, de la CUA et de l'université mais pour l'instant, rien de satisfaisant ne nous a été proposé.

Atelier de Dunkerque

En partenariat avec la Maison de l'Environnement, l'animation d'un atelier est proposée ponctuellement le samedi matin. Il remporte un grand succès confirmant le besoin de développer ce service sur le territoire.

À Béthune

L'association Cyclocampus-Béthune dont Droit au vélo est membre d'honneur a pour objectif de favoriser l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement pour les usagers du campus de Béthune. Elle est maintenant dans sa cinquième année de fonctionnement. Son activité est basée sur la gestion d'un atelier vélo participatif. Une quarantaine de vélos issus de l'atelier ont été vendus l'an dernier et de nombreux usagers ont pu profiter de l'atelier pour entretenir leur vélo, l'atelier étant maintenant ouvert tous les midis du lundi au vendredi grâce à deux emplois étudiants mis à disposition par l'université. Plus d'infos sur le site : <http://cyclocampus-bethune.ouvaton.org/>.

Communication – éléments de sécurité

Fiche de présentation générale des activités de Droit au vélo en région : arrivée à rupture de stock, elle a été mise à jour et rééditée à 10 000 exemplaires

Banderoles et nappes : afin de rendre nos stands plus visibles partout en région, 10 banderoles et 8 nappes présentant nos implantations ont été réalisées.

Autocollant *Droit au vélo*, sur lequel figure le logo de l'association et destiné à être collé sur le garde-boue arrière a été imprimé à plus de 7 000 exemplaires.



L'exposition *Simplifiez-vous la ville!* Pour répondre au développement de nos antennes, tirages de deux exemplaires supplémentaires de notre exposition avec mise à jours du panneau sur le Crem. Il s'agit de 8 affiches (120 x 80) qui présentent un argumentaire complet pour sensibiliser à l'usage du vélo utilitaire maintenant disponible en 10 exemplaires.

Exposition pour les Lycéens. Tirage de deux exemplaires supplémentaires pour faciliter son utilisation dans toute la région. Ces deux expositions, outre notre propre utilisation, sont mises à disposition des collectivités et des lycées.

Règles souples : Grâce à un financement du PDASR du Nord, nous avons conçu et imprimé 2500 règles qui reprennent les conseils délivrés dans notre fiche de sensibilisation destinée aux enfants. Ce nouveau support de communication sera diffusé dans le cadre de nos actions auprès des scolaires.

Autocollant camion « ne jamais dépasser par la droite » Grâce à un financement du PDASR du Nord, nous avons réimprimé 500 autocollants à apposer à l'arrière des poids-lourds avec la collaboration de la FNTR qui en assure la diffusion auprès des entreprises de transport.

Écarteur de Danger : à diffuser lors des opérations éclairages : 400 exemplaires

Kit d'éclairage : lumière leds avant et arrière à diffuser lors de nos « opérations éclairages » : 500 kits

L'Heurovélo

Notre revue quadrimestrielle, tirée à 2000 exemplaires, continue de paraître en janvier, mai et septembre. Le journal assure le lien avec nos adhérents et permet de rendre compte de notre activité. Pour chaque numéro nous essayons de proposer un thème et invitons nos adhérents à y apporter leurs contributions. Merci à tous les rédacteurs, aux correcteurs réguliers comme David BONDUELLE, ainsi qu'à Hervé DE CAGNY pour sa coordination rédactionnelle. Les anciens numéros peuvent être consultés sur le site Internet. Un remerciement particulier à nos nombreux « facteurs » pour la distribution du journal, et à Laurent LIBESSART pour les illustrations de la couverture.

La rubrique L'ADAV y était, toujours très étoffée, rend compte, commune par commune (et institution), de l'essentiel du travail de concertation mené par l'association. Si elle peut paraître rébarbative à certains, elle est lue avec beaucoup d'attention par nos partenaires qui se tiennent ainsi informés des projets cyclables dans la région.

MinutOvélo

Cette lettre électronique lancée en novembre 2011 permet de retrouver tous les événements à venir : fêtes, actions, manifs, réunions, ateliers..., et aussi des infos, des appels à contribution. Pour nos adhérents qui ne disposent pas d'une adresse électronique, la *MinutOvélo* est diffusée par courrier pour les tenir informés de l'actualité de l'association entre les parutions de l'*Heurovélo*. En 2015, 8 MinutOvélo ont été produites.

Site Internet droitauvelo.org

La nouvelle mouture du site sera mise en ligne, après de nombreux retards liés à un manque de moyens humains, courant du premier semestre 2016. Remercions ici Céline BILASCO pour le suivi de ce dossier et Guillaume WAUQUIER, bénévole, qui nous fait profiter de ses talents.

Ce site très riche bénéficie d'un excellent référencement sur les moteurs de recherche et totalise plus d'un million de visites depuis sa création en 2003, avec près de 200 000 rien qu'en 2015. Reconnu pour son contenu, sa nouvelle présentation devrait le rendre plus attractif. Son point fort restera sa mise à jour quotidienne pour un suivi de l'actualité et une plus grande interaction avec les réseaux sociaux. Les rubriques consacrées aux antennes de *Droit au vélo* seront développées et le téléchargement de l'ensemble de nos publications facilité (nos fiches-conseils sont toujours très appréciées, au-delà du seul périmètre régional !).

Réseaux sociaux

Le compte *Twitter* ouvert fin 2013 compte aujourd'hui 1300 abonnés (soit deux fois plus qu'en 2014). Il est administré par Yannick PAILLARD et facilite l'interaction avec les politiques pour une meilleure prise en compte du vélo dans les réflexions. Il permet aussi de rappeler systématiquement les rendez-vous que l'association organise ou auxquels elle participe.

Au premier semestre 2014, la page Facebook du siège régional, intitulée *Droit au vélo – ADAV Nord-Pas de Calais*, a été créée. Il nous reste toujours à la faire vivre davantage et à l'étoffer afin d'élargir encore sa notoriété auprès du grand public. Les pages Facebook des antennes d'Arras de Saint-Omer et de Dunkerque sont alimentées régulièrement par les responsables de ces antennes, et nous les en remercions.

Médias

La presse écrite locale (particulièrement les deux grands quotidiens), la télévision et la radio se montrent toujours intéressées par l'évolution du vélo urbain : elles rendent compte de notre activité et de nos revendications, de notre opinion sur la mobilité urbaine, des plans de circulation mis en place par les municipalités, etc. La presse sollicite



notre avis pour entendre la voix des usagers et contrebalancer les discours des politiques. Elle a consacré plus d'une centaine d'articles à *Droit au vélo* dont un grand nombre traitant de l'activité croissante de nos antennes locales.

Service aux adhérents

Une permanence est proposée les mercredis de 14h à 18 h pour l'accueil du public et des adhérents à notre siège.

Un tarif préférentiel est proposé aux adhérents pour l'achat d'un vélo ou de pièces chez de nombreux vélocistes du Nord et du Pas-de-Calais, dont la liste figure dans *L'Heurovélo* et sur le site Internet. Les adhérents bénéficient également d'une réduction pour le marquage antivol *Bicycode* et d'un tarif préférentiel pour l'achat de gilets réfléchissants et de protégés-sacs. Les ateliers sont réservés aux adhérents de l'association.

Une aide technique personnalisée très appréciée est fournie gracieusement par Jean DEWAVRIN (alias Dark Vador), vice-président chargé des relations avec les adhérents, à l'unique condition d'être à jour de cotisation. Au nom de l'ensemble des adhérents qui bénéficient de ses services, nous le remercions pour son dévouement.

Nous suivons également le réseau de *points SOS vélo* initié en 2008 sur la métropole par l'ADAV afin de permettre aux cyclistes qui subissent une crevaillon de réparer leur vélo chez de petits commerçants. La liste des points se trouve sur le site : droitauvelo.org.

Lilas Autopartage offre aux adhérents les frais d'inscription au service d'autopartage proposé sur la MEL.

Enfin, depuis fin 2012, nous offrons la possibilité d'adhérer en ligne à partir de notre site Internet.

Droit au vélo et le monde associatif

Droit au vélo est un membre historique du réseau de la MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités), structure qui nous héberge depuis notre création en 1982. Nous essayons, parfois avec difficulté du fait de notre propre agenda déjà très chargé, de relayer ou de nous associer aux actions qu'elle porte. Nous avons notamment participé à une contribution commune dans le cadre de la concertation autour d'un projet de réaménagement d'une friche de plus de 23 ha dans le cœur de Lille. Pour la première fois depuis plusieurs années, Droit au vélo est représenté au CA de la MRES grâce à l'investissement bénévole de Denis LEFEBVRE et de sa suppléante Élise DÉFOSSEZ.

Nous adhérons aussi à la Maison des Associations de Valenciennes, à la Maison de l'Environnement à Dunkerque et à Arras à la Maison des Sociétés.

Notre association est membre de la FUB qui regroupe près de 250 associations. La FUB représente plus de 3 millions d'usagers cyclistes au quotidien, et 17 millions d'usagers réguliers. Elle agit pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Droit au vélo est l'une des associations les plus importantes de la FUB. Nous étions présents à son assemblée générale qui s'est déroulée à Saint-Etienne du 17 au 19 avril ; nous y étions représentés par : Philippe DELRUE, Yannick PAILLARD, Michel ANCEAU (membre du Comité Directeur comme représentant de l'AF3V).

Au regard du développement de nos ateliers vélo, nous adhérons au réseau de *l'Heureux Cyclage* qui fédère les associations qui proposent cette activité. Du 27 au 28 février 2015, les bénévoles Guillaume FLAMENT, Marc VANSEYMORTIER, Céline HENRY, Béatrice TERDJAN, Noémie CIOFOLO, Chloë GRÉPINET et Éric MAQUET ont assisté aux Rencontres et à l'Assemblée Générale du réseau qui se sont déroulées à Caen.

Droit au vélo est également membre du conseil d'administration de l'AF3V, avec laquelle un important travail de référencement a été mené afin d'alimenter la partie Nord — Pas de Calais de la carte nationale des véloroutes et voies vertes. Michel ANCEAU y représente l'ADAV et est en charge des relations avec la FUB. Notre rôle de Délégation Régionale de l'AF3V nous amène à participer au comité de pilotage du *Schéma régional des véloroutes et voies vertes* où nous sommes un interlocuteur privilégié.

Nous sommes également, grâce à Gilles LAURENT, proches de l'Union des Voyageurs du Nord qui représente la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) au niveau régional.

Droit au vélo est aussi membre du collectif *Place aux piétons* pour la piétonisation de la Grand' Place de Lille.

Nous poursuivons notre collaboration avec l'association douaisienne *Droit d'Veélo* sur les projets du Département dans l'arrondissement de Douai et avons participé à leur assemblée générale le 13 décembre 2014. Nous avons également rencontré l'ensemble des associations des régions Nord – Pas de Calais et Picardie pour solliciter en commun les candidats aux élections régionales. En 2015 nous avons également entamé des relations avec l'association nationale Rue de l'Avenir qui souhaite faire de Droit au vélo son relai régional.

Enfin, nous relayons les informations diffusées par le collectif *Vélorution Lille* et participons chaque année à la *Caravane Vanne* à l'occasion du festival *Wazemmes l'Accordéon*.



Perspectives pour 2016

Nous espérons lier des relations durables avec le nouveau Conseil Régional pour que le vélo soit intégré dans les projets régionaux et qu'une prise de conscience s'opère sur l'importance que le vélo pourrait prendre dans le développement du tourisme dans la région Hauts-de-France. Un développement des voies vertes serait aussi bénéfique aux cyclistes au quotidien, les deux réseaux (utilitaires et de loisirs) étant à rapprocher. Nous souhaitons aussi développer nos relations avec l'ensemble des associations Picardes et du Nord-Pas de Calais ; celles-ci ont d'ores et déjà très bien commencé.

De nouveaux partenariats sont attendus avec les Villes de Ronchin, de Raismes, de Saint-Laurent-Blangy, Fourmies et Artois Comm. En outre, la CUD nous a annoncé une augmentation de son soutien financier.

Malheureusement, il semble que la Ville de Lille souhaite se désengager de son partenariat avec Droit au vélo. Nous regrettons ce choix et espérons qu'une décision plus favorable sera adoptée. Nous soutenons néanmoins le nouveau plan de circulation de Lille-Centre et du Vieux-Lille qui, une fois appliqué à partir de août 2016, devrait réduire fortement la place de la voiture au profit des modes actifs. Nous espérons que ce plan constitue une première étape vers un périmètre plus important.

De même, à Arras, un plan de mobilité plus contraignant devrait faciliter les déplacements actifs. Cela se concrétise par l'augmentation des zones en stationnement payant, la suppression du stationnement sur la place des Héros et l'extension de la zone 30 à l'ensemble du cœur de la ville.

Ces plans permettent une planification des aménagements.

Nous apprécions également l'adoption de budgets vélo pluriannuels sur les territoires de la MEL et de la CUA.

D'ores et déjà, des nouvelles réalisations sont attendues (avec impatience) à Arras (avenue Kennedy), à Lille (rue Javary – cet aménagement désenclavera le quartier de Fives pour les cyclistes) ou à Saint-Omer (réalisation d'une chaussée à voie centrale banalisée Boulevard de Strasbourg).

En 2016, nous comptons encore développer le Centre ressource régional en écomobilité (Crem), notamment par de nouvelles coopérations avec des structures relais.

Outre les actions de promotion du vélo comme la vélo-école, la tenue de stands, la présence lors d'événements, l'association Droit au vélo réfléchit à développer des actions en lien avec la santé. En effet, comme le montrent de nombreuses études récentes, la pratique utilitaire régulière du vélo apporte des bénéfices très importants sur la santé des personnes. À ce titre, nous souhaitons mieux valoriser les données obtenues lors comptages de cyclistes que nous assurons dans de nombreux secteurs de la région, et ainsi tenter de démontrer le lien entre politiques cyclables et pratique du vélo via une étude statistique en partenariat avec l'université Lille 1.

Les actions militantes sont à développer. Parce qu'elles sont bien reprises par la presse, elles peuvent avoir des impacts importants comme nous l'avons constaté en 2015 à Béthune. Elles pourront reprendre des actions classiques (« j'en ai pour 2 mn ») ou de nouvelles formes comme des actions « positives » (exemple : offrir un chocolat aux automobilistes qui ne s'arrêtent pas sur le sas vélo).

Quant au nouveau site Internet, après avoir pris un peu de retard, il devrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

Un des axes de travail important pour les années à venir sera l'élargissement de nos compétences aux modes actifs de déplacement, essentiellement à la marche. Dans ce cadre, Droit au vélo devrait proposer un renforcement de son partenariat avec Rue de l'Avenir dans le cadre d'une adhésion croisée.

D'autre part, une réflexion est à mener pour mieux reconnaître les antennes locales dans les statuts de Droit au vélo et pour une plus grande présence des responsables d'antennes dans ses organes de décision.

Ces deux derniers points feront l'objet d'une proposition d'évolution des statuts lors de la prochaine assemblée générale.

Pour terminer, Droit au vélo a toujours besoin de bénévoles dans de nombreux domaines. N'hésitez pas à nous contacter...



Le Président,
Philippe DELRUE